

Histoire de la France des Lumières

M. Daniel ROCHE, professeur

Mobilité et culture dans la société des Lumières

Le cours commencé cette année ouvre une série organisée en trois temps : nous avons d'abord précisé d'une manière générale les rapports existants entre les procédures de connaissance, les moyens, les récits, en général tout ce qui regarde la culture des voyageurs et ses limites ; nous tenterons l'an prochain de voir la relation établie entre les contraintes et les libertés à travers une typologie des mouvements, enfin il restera à voir les résultats induits pour la mobilité retrouvant ainsi les conditions et les manières de la sociabilité et de l'échange intellectuel.

1. L'intérêt de l'étude se justifie sur trois plans par rapport à nous mêmes et à la double révolution technique et touristique, du XX^e siècle, par rapport à la tradition de réflexion sur les catégories de la découverte culturelle (espace et temps), enfin par rapport à un problème philosophique majeur posé par la relation entre la société occidentale et la mobilité, le conflit ancien du sédentaire et du nomade. Les perspectives de méthode retenues définissent la remise en question d'une lecture admise entre le récit de voyage et la pratique des voyages, les définitions anciennes imposant elles-mêmes cette relecture à partir de textes majeurs (l'Encyclopédie). Des métaphores acceptées conduisent à suivre le lien noué entre la durée, le temps du déplacement, ses fonctions, son organisation, ses conséquences collectives ou individuelles.

Des choix retenus on dégagera en leitmotiv la mise en relation, la communication entre le voyage réel, le déplacement effectif et l'imaginaire. La vogue des récits imaginaires rejoignant celle du roman, retrouvant celle des récits réels, permet de souligner la question de l'objet du déplacement, le voir ou le dire et ses implications. La lecture apparaît ainsi créatrice du relativisme, porteuse de l'exotisme, orientant les méthodes et manières de penser l'expérience et les choses. Les limites chronologiques qui s'imposent à l'étude sont dictées ainsi par l'évolution du rapport espace-temps. Jusqu'au XIX^e siècle règne la stabilité,

au tournant des années 1840-1850 la révolution des transports, modifiés jusque là aux marges, s'accélère et induit des transformations nouvelles. Des transformations anciennes on retiendra leur effet de révélateur des valeurs à travers lesquelles la société d'Ancien Régime et celle des Lumières ont pu se lier et comment les phénomènes d'articulation entre déplacements peu aisés et stabilités reconnues ou réclamées traversent le corps social, changent à des vitesses variables. Au total, on souhaite ainsi comprendre les indications temporelles qui se jouent dans la modernité, les ruptures visibles de la sensibilité, la variété et la variation des pratiques.

2. Pour cela il importe de partir de la connaissance des moyens de la connaissance du phénomène et ainsi relire le problème du voyage et de son récit. L'histoire d'un genre tentée depuis longtemps par les historiens de la littérature (Mornet, Atkinson, Doiron) peut servir de point de départ pour une relecture du contexte. La mesure de la production entre le XVI^e et le début du XIX^e siècle, l'analyse d'une bibliographie dans ses déplacements principaux montre la place majeure acquises au XVIII^e siècle par le voyage d'Europe et l'importance majeure de la liaison entre déplacements et caractères nationaux. On est alors renvoyé à la nécessité de comprendre les conditions de réception d'un genre à succès ainsi de contextualiser la diffusion des normes. Les résultats quantifiés induiront l'explication.

3. Ce problème peut être examiné à partir du débat permanent entre le XVI^e et le XVIII^e siècle sur *l'utilité des voyages*. Les travaux de Just. Stagl sur la *Littérature apodémique* autorisent une approche statistique de l'évolution d'un sous-genre de la bibliographie des récits mais dont le thème se retrouve ailleurs dans les récits eux-mêmes, dans la littérature pédagogique. Interroger une tradition établie, de l'Humanisme aux Lumières, met en valeur la continuité d'une manière d'informer et de transmettre les normes du voyage et la nature des changements qui interviennent dans la présentation, de la curiosité à l'observation, de l'observation à l'enquête. La découverte du monde ainsi se précise et les leçons tirées du voyage après Descartes (*Discours de la Méthode*, seconde partie) se construisent dans la formation de l'expertise. À la fin du XVIII^e siècle, l'Académie de Lyon fournit à la République des Lettres l'occasion de se prononcer une dernière fois avant la Révolution (1785). Les 25 Dissertations retrouvées (MS 235) permettent de saisir la vulgarisation des formules, des questions et des réponses ; la justification éducative essentielle et sa critique. C'est aussi un témoignage sur la fonction des échanges culturels.

4. De même, la découverte des autres et celle de soi-même passe comme celle du monde à travers le *voyage en chambre*. Béat de Muralt dès 1700-1725 dévoile les enjeux de la lecture des récits de voyage que retrouvera J.-J. Rousseau, et il décape les lieux communs de l'utilité. Si comme le veut encore Kant voyager c'est lire, lire c'est voyager (Anthropologie pragmatique) il importe de restituer les manières de lecture, trois cercles principaux, qui se recoupent, rassemblant les modes d'appréhension et d'appropriation des textes. Le premier regroupe les

auteurs du récit, premier lecteur dans ce domaine comme en d'autre. Le second s'élargit à des publics plus vastes mais recrutés comme les premiers lecteurs dans le monde de la richesse, du loisir et de l'éducation. Lecture comme voyage relèvent dans leur dimension intellectuelle d'un privilège social mais ils ne sont pas réservés totalement à ces milieux. De plus en plus la presse dont la représentativité quantitative s'accroît entre XVII^e et XVIII^e siècle s'avère être un relais efficace de la diffusion des ouvrages et des thèmes qui permet de retrouver des spécificités directement liées aux types de publics, le public de la tradition, lettré et humaniste, celui de l'intérêt général. Enfin, plus précisément, l'analyse de quelques bibliothèques met en valeur la part de la bibliophilie (M. Garden) et celle des choix sociaux (J. Quéniart).

5. La lecture autorise une interrogation aussi intéressante sur les effets replacés dans une perspective morale fondamentale pour toute la culture de la mobilité tiraillée entre l'accommodement avec le monde, la morale raisonnable des gentilshommes élevés dans les collèges jésuites, et la méfiance augustinienne. Le voyage et les déplacements interviennent ici pour véhiculer des leçons susceptibles de rendre compte du changement même des sociétés modernes, ils peuvent éclairer la raison, donner des exemples sur les normes, relativiser les principes, diffuser l'apologie de sensible et des passions, ouvrir le monde à des préoccupations utilitaires comme dans le cas de l'utilitarisme négociant. L'étude d'un modèle parodique du voyage centré sur le *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre (1795), éclairé par son *Expédition nocturne* (1825, rééd. 1999) et comparé avec le livre à succès de Louis Baltazar Neel, *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer*, enfin au texte attribué à Chateaubriand, *l'Itinéraire de Pantin au Mont Calvaire ou lettres inédites de Chactas à Atala* montre certains éléments enracinés dans le questionnement du voyage et la permanence des références au modèle des récits majeurs (voyage exotique, voyage scientifique, voyage sentimental, voire pèlerinage). La parodie du voyage intérieur ou limité à un espace connu et sans problème réel, souligne des préoccupations répétées : le conflit modalité-claustration et dans le cas de Xavier de Maistre l'inversion de l'expérience permet de comparer les harmoniques de la méditation solitaire à celui de la découverte. Nier le voyage permet d'en affirmer l'utilité, d'utiliser ainsi le récit descriptif pour caractériser les choix des auteurs, le trajet, les objets nécessaires, les thèmes d'observation (tableaux, livres, paysages...). Parodie d'un voyage, d'une croisière au long cours, d'un pèlerinage révèlent la circulation inhérente au récit comme au voyage réel, la tension mobilité et immobilité, la pratique de la lecture du monde et les principes de la lecture du livre de voyages.

6. La mise en place du récit et des indices problématiques qu'il rassemble autorise ensuite l'interrogation de l'expérience et de la pratique que celles-ci conduisent ou non à un compte rendu. Ce qui authentifie la culture du voyageur moderne est inséparable d'une conception plus large de la mobilité et de la capacité au déplacement. Les dictionnaires (Furetière, Encyclopédie, Académie) montrent les domaines d'exemplarité des phénomènes liés au mouvement, ceux

de la physique, ceux de l'organisation du temps, ceux des principes moraux et psychologiques. L'opposition du stable et du mobile suspend le destin des hommes et dans l'expérience individualisée même si elle s'insère dans des options collectives (la fête, la foire, la guerre, le pèlerinage) débouche toujours sur la *Modification* de l'être. Le ressort du récit de voyage est souvent analogue ou identique à celui de l'autobiographie. Toutefois sa force collective lui confère une valeur sociale encore plus révélatrice quant à la pratique pédagogique car le voyage s'apprend avec ses codes et ses finalités. Le rapport à l'espace et au temps en constitue l'un des aspects principaux que le déplacement soit réel ou qu'il soit imaginaire. Voyager, partir, s'éloigner s'inscrivent dans une symbolique des espaces et conduisent à des significations importantes quant à la vie quotidienne et aux habitudes de tous.

On a beaucoup glosé sur l'enfermement dans le local et l'immobilité du village. Si les horizons principaux de la ruralité restent pour l'essentiel limités et fixes, réduits au terroir et aux usages communs, l'isolement n'est jamais total. L'idéal d'autarcie véhiculé par la science du ménage, l'économie domestique traditionnelle, l'esprit de clocher cèdent peu à peu la place à d'autres attractions extérieures. L'ouverture des villages (A. Croix) est animée par des relations indispensables même si elles n'entraînent pas tout le monde à la même vitesse. Les conflits et les révoltes pouvant parfois accélérer le mouvement. Repérer et préciser ces types de mobilité fera l'objet d'analyses à venir, d'ores et déjà le constat est patent, il existe une mobilité du village à la ville qui est fondamentale pour la transformation des individus et du monde, mais également une mobilité entre les villages, à l'échelle des pays et des régions. Mobilité géographique et mobilité sociale se rencontrent, mais pas toujours, elles se complètent dans le cadre de multiples activités. Une ré-interrogation des mouvements migratoires, et de leur échelle, et des filières qui les orientent est en cours qu'il faudra retrouver (J.-P. Poussou, P. A. Rosenthal).

Mobilités, déplacements, migrations supposent un rapport au temps et la coexistence ou la succession de séquences temporelles normales et différentes. Le temps des voyages est un hors temps qui se distingue des habitudes saisonnières quotidiennes. La mesure du temps est alors une question à l'œuvre dans l'organisation de l'espace et du déplacement. Cependant la mobilité correspond aux rythmes habituels et elle en engendre de nouveaux que l'on voit s'exprimer dans le jeu économique ou dans le rôle de la fête. Les imbrications de temporalités font partie intégrante des phénomènes de mobilité dont toute la chronologie est sans doute à revoir.

7. L'éloignement et la proximité constituent deux autres manières de percevoir la relation à l'espace et au temps dans la mobilité. Elle n'est pas vécue de la même façon par les femmes et par les hommes, par les citadins et les ruraux. Une dimension première est directement liée au travail, celui du paysan dans les cheminements quotidiens, celui de l'ouvrier des villes dans la vie de tous les jours ou dans le cycle familial (A. Farge). Sébastien Mercier y lit l'un des

ressorts de la vie collective parisienne et le siècle, inventeur de la promenade, y découvre un style, du style de vie. Des cercles successifs organisent les déplacements, la maison, le feu, le lien matrimonial, la relation économique lisible dans la trame des marchés et des foires diversement dense (D. Margairaz). C'est en tout cas partout et pour tous un lieu fondamental d'acculturation.

8. Retrouver la sensibilité à la mobilité dans la *mémoire du voyage* permet alors de comprendre mieux l'expérience de l'éloignement et de la proximité, du rapport au temps et à l'espace. Il n'y a en ce domaine aucune différence qualitative à établir dans les expériences reconnues, des lettrés et des privilégiés, de rupture et de changement d'échelle dans les déplacements. Tous enregistrent la transformation des individus et de leurs savoirs, des plus humbles (les compagnons, les maçons de la Marche) aux plus cultivés, tous enseignent une expérience de la transcendance. Le voyage n'est pas pour rien une *métaphore de la vie* comme le monde est une image du livre. La transmission par le récit transforme l'expérience — de tel ou tel — en conscience de tous. La matérialité, la variété des formes de récit de voyage construisent une intertextualité où images, impressions sensibles, idées, principes, connaissances se diffusent et se modifient. Ils permettent de comprendre — aujourd'hui — moins la réalité d'autrefois que la manière dont elle était construite et appréhendée et retransmise. Les typologies mêmes des titres de livres de voyage montrent les tensions qui traversent ce grand phénomène culturel. On retiendra trois exemples d'écriture qui ne s'excluent pas car on peut passer d'un modèle à un autre sans contrainte. Le premier rassemble les correspondances voyageuses, celles qui dictent les séparations comme celles que l'on reconstitue au retour. Le rôle de la lettre devenue entre le XVII^e et le XVIII^e siècle un genre littéraire s'inscrit ici dans un phénomène plus général de transformation du rapport à l'écrit et de la multiplication de l'échange d'information. L'espace épistolaire va retrouver les contraintes, les conditions, les filières qui sont celles là même des mobilités, espace-temps, échelle de distance-vitesse. De même, les rapports familiaux et économiques — majoritaires — vont orienter les relations. L'importance des modèles n'est pas à négliger et on peut les entendre dans les *lettres de voyage* fictives ou réelles. L'exemple des frères Platter au XVI^e siècle (E. Le Roy Ladurie) montre l'efficacité d'une comparaison possible avec d'autres modèles (J.-L. Ménétra, A. Perdiguier) et surtout les rapports de structure qui unissent les échanges épistolaires communs avec la correspondance voyageuse. Celle d'Erasmus brièvement évoquée pour le XVI^e siècle, celle de Pereisc ou de Madame de Sévigné, les lettres d'Italie du président de Brosses, au XVII^e et XVIII^e permettent d'illustrer le rapport entre rupture du déplacement et correspondance, l'importance de la dimension privée, l'impossibilité de séparer esthétique et fonction. Le roman, le voyage imaginaire, le voyage dans le roman constituent un dernier ensemble à préciser, des possibilités d'illustrer autrement le rapport à l'espace épistolaire mais ils mettent en œuvre des motivations autres et permettent des appropriations différentes qu'il faut retrouver aussi dans le récit en prose et ses variations.

9. L'important ici est de reconstituer le découpage et l'itinéraire et comment ils autorisent le passage d'une expérience, d'une vision, à une construction et à une lecture. L'altérité des hommes et des lieux, le regard que l'on projette sur les autres cultures dictent en tous cas depuis Montaigne (Todorov) les principes d'un relativisme de sagesse comparative. Au XVIII^e siècle, Montesquieu fait avancer la question en montrant explicitement la nécessité d'articuler relativité des normes et universalité des principes. Par commodité on peut suivre un itinéraire reposant sur les différenciations matérielles moins pour fixer la description typologique que pour réfléchir à toutes les possibilités d'interférences offertes. Journal et carnets manuscrits constituent un premier ensemble discontinu des archives du voyage et des voyageurs. Les notes de Montaigne et de son secrétaire en sont un bon exemple *buissonnier*, Les Carnets de Montesquieu en fournissent un second dont il ne reste que des fragments mutilés mais évocateurs. Ils sont inséparables du vaste compendium des *Pensées* (L. Desgraves) et de la correspondance. Ils autorisent le portrait d'un voyageur curieux et comme les écrits de Montaigne une mesure du travail de l'observation. L'étude ici invite à l'inventaire de la documentation inédite qui est incontestablement abondante en France et ailleurs car le genre est devenu un impératif pour le voyageur depuis Bacon au XVI^e siècle jusqu'à O. Reichard à la fin du XVIII^e siècle qui reprend Berchtold lequel inspire Volney et ses instructions. Le genre permet de voir l'impulsion donnée aux questions à poser que l'on retrouve en écho dans la littérature pédagogique, ainsi chez Madame de Genlins. C'est une manière d'arriver à retrouver la rhétorique des récits et de lier le *comment* et le *pourquoi* de son écriture. Avant d'être littéraire et savante, la fonction du récit est privée, personnelle. Elle mobilise toutefois les valeurs principales d'une vision liée à la mobilité, l'esthétique et le remarquable, la signification documentaire et politique, la présence de plus en plus forte du moi qui l'emportent après De Brosse chez les plus grands comme Stendhal ou Chateaubriand. Trois conséquences sont à lire dans ce mouvement de transformation, l'importance de la dynamique de découverte, donc de l'exotisme des lointains ou des marges, la leçon familière et souvent familiale qui devrait conférer aux récits de voyage une place à part dans l'histoire de l'individualité, le jeu de la vérité et de la fiction qui trouve son équilibre dans la présence de l'auteur même dans les récits les plus scientifiques et les plus documentaires.

10. L'étude des conditions matérielles perçues dans les récits de voyage permet d'envisager une analyse plus large des contraintes de la mobilité. Elle s'avère nécessaire moins par comprendre les superpositions des structures et des infrastructures que pour déchiffrer les interrelations et les interférences. Avant la grande révolution technique des transports du XIX^e siècle, mille et une contraintes interviennent pour organiser tous les déplacements. Dans un espace temporel de trois siècles les techniques de transport ont peu évolué reposant sur les énergies et les forces naturelles mais en même temps des changements progressifs interviennent. Ils sont produits par la double impulsion de l'économie et celle de

l'État. Comprendre les représentations de la route ancienne, illustrée par Demoine (La Route, Musée du Louvre) ou par Vernet (la construction d'un grand chemin) montre bien quels ont été les enjeux, a fortiori la longueur des étapes d'une transformation majeure. L'instauration de la régularité des tracés, la hiérarchie des voies, l'aménagement des rivières et des canaux, supposent la solution de multiples obstacles techniques perçus mais sans forcément une conscience de l'aménagement nécessaire par les voyageurs et évoqués rarement dans leurs récits. Choix politiques et techniques sont imbriqués dans le changement et l'espace du début du XIX^e siècle diffère profondément de celui du XVI^e-XVII^e siècles. C'est le siècle de la vicinalité en France et dans le reste de l'Europe, l'apogée d'une politique routière que ne relancera que bien plus tard le révolution automobile. C'est une grande étape du progrès lancé contre la nature.

11. Il a autorisé une nouvelle circulation progressivement mise en place mais qui est plus difficile à connaître et à reconstituer que l'Histoire du développement technique faute de témoignages nombreux et précis. Les principaux moyens, à pied, à cheval, en voiture, par l'attelage ou le bateau sont à replacer dans une histoire de la vitesse (Ch. Studeny), ou plus exactement, de la conquête gagnée sur la lenteur mais aussi des comportements divers qui sont liés à cette transformation des hommes et des choses. Ainsi se dessinent les caractères principaux de l'histoire des contraintes, le triomphe sur l'irrégularité, la dépendance naturelle, le besoin de sécurité, la demande progressive d'équipements. Félix et Thomas Platter, Madame de Sévigné, bien d'autres fournissent des exemples utiles en ce domaine. Plus rares sont ceux qui illustrent le problème des coûts, même si l'on en trouve quelques-uns on risque ici de rester dans l'anecdote faute de recherches précises et des méthodes assurées. Enfin, se dégagent les traits d'une sociabilité voyageuse dont Stendhal ou M. d'Etalleville (La diligence, poème en 4 chants, 1813) se font après d'autres (J.-J. Rousseau par exemple) l'écho. Sans anticiper sur des études à venir (le cheval et la culture équestre), on voit là pleinement la façon dont s'est joué diversement la capacité du désenclavement.

12. 13. Les leçons faites à l'Université de Venise, dans le cadre du Centre de recherche sur les Lumières en Europe, retrouvaient d'une autre façon les problèmes de l'échange et de la communication. L'une consacrée à l'*Espace public* a montré comment on pouvait utiliser efficacement le concept établi par J. Habermas à condition d'en actualiser la portée théorique (qu'en est-il de l'espace public bourgeois ?) et d'en élargir l'aspect documentaire. L'entrée dans l'*Espace public* a été illustrée par l'analyse du problème de Tocqueville, la décomposition de l'Ancienne Société reposant sur la séparation de la théorie et de la pratique, du réel politique et de l'imaginaire utopique, la distinction entre l'abstraction des intellectuels et le pragmatisme des élites administratives et politiques. Le brassage des milieux sociaux impliqués et les phénomènes profonds des transformations acculturantes intervenus entre le XVII^e et le XVIII^e siècles permettent de relire ces propositions admises par les interprètes des origines de la Révolution française à l'intérieur même de leur désaccord (A. Soboul),

F. Furet). On peut s'intéresser aux deux dimensions principales intervenues dans ce contexte, celle qui relève de la formation d'un espace potentiel par l'instruction et l'éducation de l'apprentissage aux procès intellectuels (Écoles — Collèges — Universités — Institutions nouvelles) celles qui portent sur l'échange, la mobilité, la sociabilité. Le changement d'échelle qui se joue entre l'un et l'autre espace est fondamental et illustre la formation du marché réel et symbolique des biens culturels.

L'exemple de l'historiographie encyclopédique et le bilan que l'on peut faire des recherches abouties depuis trente ans sont une autre façon de retrouver les mêmes questions. Elle se justifie également par des problèmes que pose l'usage de l'informatique en histoire et l'avenir de l'hypertexte qui ouvre dans le domaine de l'histoire des dictionnaires une phase nouvelle en abolissant — possiblement — les distances et le temps de l'information et de la comparaison. La réflexion sur l'exemple encyclopédique et l'organisation des savoirs rassemblés dans une vision de connaissance générale et selon des ordres choisis (alphabétique, thématique, chronologique) intéresse alors l'histoire des classements et des classifications (W. Tega) et celle du rapport lecture-conditions matérielles. Le Discours préliminaire de d'Alembert en reprenant l'opposition entre carte générale, mappemonde, des savoirs et des faits des idées et des choses, et cartes particulières propose ainsi une vision de la mobilité du travail intellectuel et prouve qu'on peut tirer parti du travail accompli pour comparer universalité et utopie, particularité et utilité. Histoire du lieu, histoire des sociabilités et des milieux intellectuels, histoire intellectuelle sont au cœur des transformations intervenues dans l'étude du phénomène encyclopédique. Textes et éditions, chantiers de la publication et de l'écho public du dictionnaire, comparaison des contenus et transformations selon les éditions constituent les trois apports principaux de cette relecture.

PUBLICATIONS 1999-2000

— Avec V. Ferrone, *Le Monde des Lumières*, Paris, A. Fayard, 1999 (trad. fr. du *Dizionario dei Lumi*, Rome, Bari, 1997), 637 p.

— Avec G. Chabaud, J.-F. Dubost, S. Juratic, J.-M. Roy, V. Milliot, *La Ville promise. Accueil et mobilité à Paris fin XVII^e - début XIX^e siècles*, Paris, A. Fayard, 2000, 438 p.

— « Consommations et catégories sociales à l'époque moderne », in A. Croix, A. Lespagnol, G. Provost, *Église, éducation, Lumières. Histoire culturelle de la France (1500-1830)*, en l'honneur de Jean Quéniart, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, pp. 329-337.

— « Le Peuple de Paris vingt ans après », in *Paris le Peuple, XVIII^e-XX^e siècle*, sous la direction de J.-L. Robert et D. Tartakowsky, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999, pp. 21-36.

— « Piranèse et la splendeur obscurcie : l'architecture, la raison et les ombres », Préface à D. Laroque, *Le Discours de Piranèse, l'ornement sublime et le suspens de l'architecture*, Paris, Éditions de la Passion, 1999, pp. IX-XIV.

— Postface *Les étrangers dans la ville*, sous la direction de J. Bottin et D. Calabi, Éditions de la MSH, Paris, 1999, pp. 475-480.

— « Paris à la fin du XVIII^e siècle, perceptions et cultures, Rousseau visité, Rousseau visiteur, les dernières années, 1770-1778 », éd. par J. Berchtold et M. Porret, Genève, Droz, *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 1999, pp. 78-93.

— « Académisme et Académies, le modèle français au XVIII^e », *Mélanges de l'École Française de Rome, Italie et Méditerranée*, 1996 [1999], 2, pp. 643-658.

— « Trois académies parisiennes et leur rôle dans les relations culturelles et sociales au XVIII^e siècle », *ibid.*, 1999, 1, pp. 395-414.

— Leçon inaugurale faite le vendredi 19 novembre 1999 au Collège de France, Paris, le Collège de France, 2000, 35 p.

— « Inventions, connaissance et utilité au XVIII^e siècle », Préface au livre de L. Hilaire-Perez, *Inventeurs et inventions au XVIII^e siècle*, Paris, 2000, A. Michel, pp. I-X.

SOUTENANCES DE THÈSES

— D. Warry, *Contributions à l'Histoire de la France Moderne*, Habilitation, Paris I, 11 déc. 1999.

— H. Burstin, *La Révolution à l'œuvre, le Faubourg Saint-Marcel*, Thèse d'Ancien Doctorat d'État, Paris I, 3 nov. 1999.

— C. Lienhart, *Le Bonhomme Richard et l'économie du XVIII^e siècle*, NDE, Paris I, 4 déc. 1999.

— J.-F. Chauvard, *L'immobilier à Venise, XVII^e-XVIII^e siècles*, NDE, EHESS, 15 janv. 2000.

— M. Madignier, *La sociabilité informelle à Rome et à Florence au XVIII^e siècle*, Thèse IUE Florence, 24 janv. 2000.

— E. Oliel-Grauss, *La diaspora séfarade du XVIII^e siècle*, NDE, Paris I, 20 janv. 2000.

— Y. Marcil, *Récits de voyage et presse périodique au XVIII^e siècle*, EHESS, 8 janv. 2000.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

— Le cheval de guerre, Colloque de l'Association pour l'Académie équestre de Versailles et du Musée de Piacenza, Piacenza 23-25 sept. 1999.

— Conférences de rentrée École Normale Supérieure, Culture intellectuelle et culture matérielle dans l'histoire et l'historiographie du XVIII^e siècle, 29 sept. 1999.

— La transition scientifique, 1795-1805, Institut culturel italien de Paris, Table ronde sur les Sciences, 15-16 oct. 1999.

— Capitales politiques et capitales symboliques, XVIII^e-XX^e siècles, Colloque sous la direction de C. Charle et D. Roche, Collège de France-IHMC, 21-23 oct. 1999.

— La police et les migrants, Université d'Orléans, 28-29 oct. 1999.

— Cultures politiques de l'Ancien Régime, Séminaire du Centre d'Étude de Sociologie de l'Université de Paris X — B. Lacroix, 24 fév. 2000.

— L'exemple de l'IHMC, un laboratoire en Histoire, Le laboratoire au CNRS, Colloque d'Histoire du CNRS IHMC, Comité d'Histoire du CNRS, 27 avril 2000.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Daniel Roche a achevé son deuxième mandat de directeur de l'IHMC, équipe CNRS, associée au Collège de France et à l'École Normale Supérieure. Il dirige la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine et préside la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine (2000-2001).

DISTINCTIONS

— Promotion au grade de Commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres (2000).

— Foreign honorary member of the American Academy of Arts modern sciences (1998-1999).

PROFESSEUR INVITÉ

M. Renato PASTA, Professeur à l'Université de Florence, a présenté les recherches actuelles menées en Italie sur l'histoire du Livre et de la Lecture (janvier-février 2000).

Séminaire du professeur Daniel Roche Cultures matérielles et intellectuelles dans la France des Lumières

Séance du 23 novembre 1999 : « Un Ancien Régime de la sociabilité ? »

Depuis la fin des années 1960, le terme s'est peu à peu imposé et a pris dans la recherche historique une place majeure. Dans l'ouvrage collectif sur *La Nouvelle*

Histoire de 1978, la sociabilité s'est vue associée à une série de rubriques (sociabilité alimentaire, sociabilité et vie familiale, sociabilité intellectuelle, sociabilité et invariant de longue durée, etc.). L'histoire du mot sociabilité mériterait un examen approfondi. Il faut retenir comme repère commode la définition de l'*Encyclopédie* en 1765, lié à l'adjectif sociable, « aptitude et dilection pour la vie en société ». La sociologie gardera dans sa boîte à outil conceptuel la notion (cf. Simmel, Tarde ou encore Elias). Les historiens la redécouvrent après une longue éclipse au milieu des années 1960, avec l'étude de Maurice Aguhlon sur les *Pénitents et Franc-maçons en Provence* qui visait un double objectif : d'abord, tester les aptitudes associatives qui structurent la capacité politique de la France méridionale, et ensuite comprendre le passage de l'Ancien Régime à la Révolution. Dès les années 1980, la fortune de la notion est tributaire d'une extension maximale aux institutions, aux lieux, aux associations d'âge. Plusieurs problématiques sont perceptibles à travers ce changement d'échelle. En premier lieu, l'usage du terme de sociabilité autorise une mesure des transformations de la société moderne en soulignant des articulations possibles entre civilité, mœurs et institutions sociales (Église-État). Ensuite, elle offre le moyen d'analyser le passage d'une sociabilité organique à une sociabilité bourgeoise (article d'Étienne François et R. Reichardt). Enfin, elle permet de mettre l'accent sur l'espace public, et sur la dimension licite ou illicite des phénomènes associatifs. De là, quatre types d'interrogations peuvent être repérés : une réflexion autour des critères de l'âge et du sexe ; une réflexion autour du processus d'institutionnalisation ; une réflexion sur le rôle social de l'institution ; et une réflexion sur l'espace et le degré d'organisation, selon les fonctions. Deux soucis parcourent désormais ce champ historiographique : ne pas laisser la notion se dissoudre dans l'ensemble des manifestations sociales (cf. article de J.-C. Chamboredon dans les *Annales ESC*, 1984), et privilégier l'approche en réseau. La séance s'est organisée ainsi autour de trois terrains d'enquête : les salons, la sociabilité franc-maçonne, et l'histoire des sciences.

Longtemps négligés par l'histoire sociale au profit de l'histoire littéraire ou d'une histoire friande d'anecdotes invérifiables, les salons ont retrouvé une actualité historiographique à travers les recherches sur la civilité ou sur les idéaux de la conversation. Surtout, l'influence du livre d'Habermas sur l'Espace public a contribué à associer salons, Lumières et critique en postulant une rupture profonde entre les salons du XVII^e siècle, futiles et mondains, et ceux philosophiques du XVIII^e siècle. Peu convaincus par cette dichotomie et par des analyses qui s'appuient trop exclusivement sur des discours normatifs ou sur les témoignages des hommes de lettres, les exposés qui suivent, échos de travaux de thèse en cours, privilégient une définition de la sociabilité comme « forme des interactions » qui permet d'articuler une véritable sociologie des pratiques mondaines et l'étude critique des usages des discours sur la civilité ou la sociabilité. Inscrire ses pratiques dans la catégorie « sociabilité mondaine » permet de mettre à distance la construction par les hommes de lettres puis par l'historiographie d'un

mythe du « salon », d'étudier ses liens avec d'autres formes de la sociabilité aristocratique ou intellectuelle et de comprendre autrement le rôle qu'y jouent les hommes de lettres.

Les études sur les salons du XVII^e reposent avant tout sur un petit nombre de textes littéraires ce qui est dû à la fois à la rareté des sources sur des pratiques non-institutionnelles, qui laissent donc peu de traces, et à la séduction qu'exercent ces sources littéraires, qui fournissent des cadres interprétatifs tout prêts pour donner sens aux pratiques de sociabilité. Il s'agit ainsi pour Nicolas Schapira, à partir d'une approche critique de l'historiographie sur les salons, de proposer des hypothèses sur les fonctions que remplissent ces discours sur les pratiques de sociabilité mondaine.

Dans un premier temps, Nicolas Schapira montre comment l'histoire littéraire du XIX^e siècle a construit le « salon », cadre de rencontre dans une ambiance égalitaire entre élites d'Ancien Régime et écrivains, en lieu d'invention central dans le domaine des mœurs et de la littérature. Cette conception du salon est sujette à caution, dans la mesure où elle reprend à son compte un ensemble de discours sur les lieux de la sociabilité mondaine produits par des écrivains du XVII^e siècle. Or ces derniers, à l'exemple d'un Guez de Balzac thuriféraire de l'hôtel de Rambouillet, construisent des interprétations des pratiques mondaines dans leurs textes qui ne peuvent donc être considérés comme des sources transparentes sur ces pratiques. D'autres témoignages conduisent à relativiser la place que tenaient les écrivains et la littérature dans les lieux de la sociabilité mondaine : la littérature n'y apparaît que comme une composante parmi d'autres du divertissement mondain.

Ces remarques invitent à penser les « salons » du XVII^e siècle dans le cadre plus large d'une analyse des transformations sociales, culturelles et politiques des élites. Dans une seconde partie, Nicolas Schapira rappelle les interprétations du phénomène du salon inspirés des travaux de Norbert Elias. Jacques Revel, dans « Les usages de la civilité » (*Histoire de la vie privée*, T. 3, 1986) fait du salon un instrument de distinction à l'usage de l'aristocratie, et inscrit son apparition au XVII^e siècle dans un processus de séparation de la cour et de la ville, processus brutalement interrompu sous Louis XIV. Les travaux de Carolyn Lougee (*Le Paradis des femmes*, 1976) conduisent plutôt à considérer les salons comme une voie d'intégration des nouvelles élites à l'aristocratie ancienne. Ces interprétations, convaincantes à bien des égards, ont cependant un revers : elles font disparaître du tableau les écrivains, qui ne sont plus pensés que comme les diffuseurs de ce modèle distinctif dans le reste de la société.

C'est cependant d'un autre point de vue qu'elles ont été contestées récemment par Daniel Gordon (*Citizens without Sovereignty. Equality and Sociability in french Thought*, 1994) qui tente de montrer (à partir du repérage, dans les traités de civilité de la fin du XVII^e siècle, de deux modèles opposés de civilité, l'un à visée distinctive, insistant sur le respect nécessaire de la hiérarchie des rangs

dans l'interaction, l'autre promouvant au contraire une interaction égalitaire), qu'un certain nombre d'intellectuels du XVII^e, en réponse aux contraintes sociales de la société de cour, ont inventé un idéal d'égalité sociale incarné dans un code de bonnes manières visant à un échange égalitaire dans des lieux privés, sans que cet idéal ait pourtant un contenu politique d'opposition à l'absolutisme. D'après Nicolas Shapira, l'analyse de Gordon fait problème dans la mesure où, même s'il prétend ne décrire qu'un idéal, il suggère implicitement que celui-ci s'est incarné dans les salons de la ville, au prix, là encore, d'un amalgame contestable entre les discours et les pratiques. De plus, loin d'offrir des cadres de retrait par rapport aux contraintes de la société de cour, les lieux de sociabilité mondaine sont instrumentalisés pour mener des stratégies de pouvoir à la cour, comme l'a montré Christian Jouhaud (« La Carrière de Jean Chapelain », dans *AESC*, 1994).

Dans une troisième partie Nicolas Shapira montre à partir du cas de l'hôtel de Rambouillet comment se noue un véritable échange de légitimation entre des écrivains, qui, par leurs écrits vont promouvoir certains lieux de sociabilité, au détriment d'autres, et des groupes aristocratiques, dont les stratégies de distinction culturelle sont relayées par les discours de ces écrivains. Tandis que les écrivains tentent de promouvoir leur statut dans la proximité des valeurs mondaines, en s'incluant implicitement dans les lieux de la sociabilité mondaine qu'ils valorisent, les groupes aristocratiques qui constituent ces lieux de sociabilité voient leur prestige collectif — et par là peut-être leur capacité d'action sociale et politique — renforcés par le discours des écrivains.

Antoine Lilti s'est ensuite proposé de réfléchir en aval sur les « salons » parisiens et les hommes de lettres dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dont les traits se situent entre sociabilité mondaine et espace public.

Dans un premier temps, Antoine Lilti insiste sur le fait que tout travail sur les salons se heurte à une double difficulté. Il faut pallier l'absence de sources spécifiques en variant au maximum les sources utilisées (des correspondances d'étrangers qui séjournent à Paris aux papiers des émigrés en passant par les archives de la police parisienne), et surtout se défaire de l'image du salon comme évidence historiographique, comme institution littéraire et culturelle. L'étude des pratiques salonières et de leur régularité (par exemple dans le cas du salon de Mme Geoffrin) révèle que le terme anachronique de « salon » unifie abusivement un ensemble de pratiques (dîners, soupers, visites...) dont certaines sont plus aristocratiques, d'autres plus littéraires, qui peuvent coexister dans le même espace et dont les frontières sont parfois floues avec la sociabilité curiale ou avec des formes plus intellectuelles de l'échange social. Si le « salon » résiste à une définition univoque ou à une typologie rigoureuse, La notion de « sociabilité mondaine » permet, plutôt que de reprendre un découpage d'objet hérité d'une tradition historiographique et des luttes symboliques des écrivains, de se demander dans quelle mesure on peut identifier un espace, des normes tacites de l'interaction, et une population. Le terme « salon », pour être conservé, doit donc

faire l'objet d'une définition large reposant sur un faisceau de critères : le domicile privé, la régularité, la mixité, une interaction régie par les usages de la politesse.

Dans une deuxième partie, Antoine Lilti essaie de montrer que la sociabilité mondaine est un espace du divertissement aristocratique. Il ne s'agit pas de nier la possibilité de discussions politiques ou littéraires mais de nuancer une tendance historiographique où le modèle de l'espace public rencontre l'idéalisation de la « conversation française » pour construire une représentation de la sociabilité salonnière comme espace de pure communication où la conversation, activité presque unique, passerait entre XVII^e et XVIII^e siècle d'une auto-célébration esthétique à l'accomplissement d'une critique. En réalité, les heures de la vie salonnière, y compris dans un salon considéré comme philosophique tel celui du baron d'Holbach, sont rythmées par beaucoup d'autres activités, comme les plaisirs de la table, le jeu ou diverses intrigues amoureuses. La politique est présente au salon, beaucoup moins sous la forme de discussions théoriques que dans le cadre des nouvelles de cour et du fonctionnement des coteries qui structure en grande partie les réseaux mondains. Par ailleurs, si la littérature occupe une place importante dans cette vie mondaine, c'est d'abord sous la forme de divertissements : théâtre d'amateur, jeux littéraires qui sont loin d'avoir disparus, petites pièces de circonstances inscrites dans une relation de don. Si les salons sont des instances de réputation ou de consécration des ouvrages et des auteurs, ils le doivent moins, sans doute, à une activité critique qu'à des effets d'imitation et de circulation de rumeurs qu'il ne faut pas confondre avec l'opinion publique. Inscrit dans un espace domestique, organisé par une tradition aristocratique de la table ouverte et par l'oralité, le salon peut difficilement être considéré comme une institution de l'espace public.

Une dernière partie invite à réinterpréter la place des hommes de lettres dans cette sociabilité, à travers la prégnance du modèle aristocratique de la protection et du mécénat, et essaie de montrer que les discours qui s'affrontent pour construire le sens des pratiques mondaines sont des ressources symboliques qui permettent aux hommes de lettres de penser leur identité sociale. Il ne faut donc pas les lire comme des témoignages transparents de la vie des salons, ni comme de purs discours idéaux à inscrire dans une généalogie littéraire, mais plutôt les resituer par rapport à deux grands types de débats : d'une part, le travail de définition du statut social de l'homme de lettres et de ses relations avec les grands, le pouvoir et le public ; d'autre part la réflexion philosophique sur les mœurs et les manières et l'émergence d'une éthique laïcisée, fondée sur l'intérêt et l'utilité, qui insiste sur les vertus sociales et sur la politesse. Étudier les salons dans le cadre d'une réflexion sur la sociabilité des Lumières engage ainsi à mettre en relation des niveaux d'analyse distincts : l'étude des « formes de sociabilité » qui relève d'une sociologie historique ; l'interprétation des pratiques salonnières qui engage une histoire culturelle du loisir aristocratique et lettré ;

enfin une histoire intellectuelle des débats philosophiques sur la sociabilité et des usages sociaux de la réflexion sur la civilité.

Dans une seconde partie de la séance, Daniel Roche est revenu sur la question des relations entre sociabilité et franc-maçonnerie qui constitue depuis le début du siècle, et en particulier les ouvrages d'Auguste Cochin, le terrain d'élection d'un usage historique de la notion. La redécouverte de la Franc-maçonnerie comme objet de recherche vers 1970 se situe au croisement d'une double préoccupation. D'abord, elle rend compte d'une interrogation sur la Révolution française dont témoigne *Penser la Révolution française* de François Furet, et qui s'enracine dans une reformulation sur les lieux d'émergence de la sociabilité démocratique essayant de réfléchir sur le passage de la société des corps à la société des individus. Elle se situe aussi dans le sillage des grandes thèses d'histoire sociale (J.-C. Perrot) dans une interrogation sur l'opacité des sociétés d'Ancien Régime. L'histoire doit restituer l'écart entre conscience et action des acteurs, non plus s'en tenir à une série de discours qu'elle tient sur elle-même (article de M. Vovelle sur « Élités ou le mensonge des mots » dans *les Annales ESC*, 1974). La Franc-maçonnerie offrait un moyen aux historiens de recentrer leur visée entre le social et le politique. Ici, la thèse de M. Agulhon a déployé un questionnaire historique dense en privilégiant deux directions : les origines de la vie politique contemporaine d'une part, en tentant d'expliquer la précoce politisation méridionale des pratiques sociales et culturelles ; le lien avec les formes de la vie sociale (institutions urbaines, associations religieuses, psychologie collective, etc.), et le tempérament méridional. La Franc-maçonnerie se prêtait à ce type d'analyse pour deux raisons : d'abord, l'existence d'une organisation en loges avec ses sources et ses archives, ensuite la possibilité de donner à l'histoire régionale urbaine une dimension nouvelle en passant de l'analyse des groupements « naturels » aux associations restreintes, et volontaires. Les livres de M. Agulhon, comme les recherches plus récentes de G. Gayot, de R. Halévy, ont d'abord mis l'accent sur une histoire interne de la Franc-maçonnerie, puis d'autres travaux comme ceux de Kosseleck ou Margaret Jacob ont essayé de replacer le phénomène dans un environnement culturel plus large par rapport aux Lumières. Plusieurs difficultés ont ainsi repéré. D'ordre pratique d'abord, il n'a pas été aisé de maîtriser une historiographie abondante à l'échelle européenne. Théorique ensuite puisque l'objet exige de s'interroger sur comment on peut relier l'effort de contextualisation à l'analyse des pratiques, de l'idéologie, ou de la vie des loges. Le tour d'horizon historiographique met en valeur trois moments privilégiés. Un premier questionnaire s'est intéressé aux origines anglaises de la Franc-maçonnerie et dans une optique sur les transferts culturels à son adaptation continentale, en essayant de penser à la fois ses rapports aux pouvoirs religieux et temporels, mais aussi ses relations au complot, à l'ésotérisme. Il a mis en valeur un changement d'échelle à partir de la seconde moitié du siècle, et des continuités intergénérationnelles fortes (par la présence des membres, par la permanence des lieux...). Ces différentes études ont pu invalider

l'idée d'une machine ou d'un parti franc-maçon, car on y perçoit ni projet ni cohérence d'ensemble. Une seconde tendance historiographique a permis la rencontre entre sociabilité et histoire sociale en soumettant à l'objet franc-maçonnerie le traitement historiographique des mouvements associatifs (confréries religieuses). De cette confrontation a émergé l'idée d'une plasticité des formes de sociabilité, d'une porosité des structures qui exclue une opposition trop stricte entre des sociétés traditionnelles qui relèvent des espaces privés, et des sociétés nouvelles qui fonctionnent sur un mode plus égalitaire. Enfin, deux ouvrages récents, ceux de Giuseppe Giarrizzo et de Pierre-Yves Beaurepaire suggèrent un déplacement du questionnaire historiographique. Le premier réinterroge le lien entre Franc-maçonnerie et Lumières en mettant en évidence les tensions l'universalité des valeurs et son cadre national d'expression. De son côté, Beaurepaire pose le problème du cosmopolitisme et de la place de l'étranger dans les structures d'accueil que sont les loges.

Au terme de cette journée, François Regourd et Stéphane Van Damme ont abordé la diffusion de la notion de sociabilité dans la champ de l'histoire des sciences. L'objectif de cette communication était de faire le point sur les problématiques nouvelles. Lorsque l'on cherche à faire un rapide tour d'horizon de la présence de la notion de sociabilité dans les travaux d'histoire des sciences, on est frappé par deux particularités : d'abord, par son usage limité et assez récent, et ensuite par une utilisation largement métaphorique et en définitive peu problématisée, à de rares exceptions près. Bénéficiant de la diffusion et de l'instrumentalisation de la notion dans l'ensemble du champ de l'histoire intellectuelle, l'histoire de la sociabilité scientifique s'est certes développée, mais est restée en marge des grandes entreprises éditoriales de synthèse. La notion a par ailleurs lorsqu'elle est employée, une forte valeur emblématique qui relève davantage de pratiques généralisées de traduction ou d'importations sauvages. À titre de comparaison, on peut renvoyer aux tentatives menées par Lorraine Daston pour adapter l'expression problématique d'économie morale aux préoccupations de l'histoire des sciences en la coupant de sa définition et de son contexte d'élaboration.

Forgée sur un terrain d'étude éloignée de l'histoire des sciences, la notion de sociabilité a séduit les historiens soucieux d'une approche sociale des phénomènes scientifiques, mais sans toutefois toujours faire l'objet d'un examen minutieux des implications méthodologiques de cette importation. De fait, si l'interrogation sur la définition de Maurice Agulhon n'a pas eu véritablement d'échos sur la constitution de ce secteur de la recherche, en revanche la question du rapport à l'émergence d'un espace public dans lequel la science jouerait un rôle privilégié revient constamment associé à l'usage de la notion de sociabilité. Ainsi, loin d'être anecdotique, cette appropriation révèle plusieurs enjeux. D'abord, un enjeu externe : venant de l'histoire sociale et politique, elle permet de renouer un dialogue entre histoire et histoire des sciences. L'emprunt de ce vocabulaire légitime une approche historique des sciences. Il indique qu'histo-

riens et historiens des sciences peuvent parler le même langage. Mais, cette appropriation relève d'un second enjeu interne : la notion de sociabilité tisse un réseau de relations entre des secteurs de la recherche qui ont progressivement acquis une relative autonomie au sein de la discipline. Elle permet de couvrir l'ensemble de ces approches en se focalisant sur l'étude du lien social dans la construction du fait scientifique.

En choisissant de mettre l'accent sur une période comprise entre la Révolution scientifique et le début du XIX^e siècle, où la question centrale de la sociabilité savante, de son organisation et de son contrôle par l'État est loin d'avoir été résolue, François Regourd et Stéphane Van Damme ont tenté de ressaisir les rapports entre science et sociabilité, en insistant sur trois problématiques saillantes de l'histoire des sciences actuelle. Un motif récurrent dans les discours de justification des historiens a semblé mériter un examen minutieux parce qu'il constitue une sorte de marqueur des tensions, des potentialités, et de la place qu'occupe la notion de sociabilité dans ce champ historiographique. C'est la question du lieu scientifique à la fois espace de recherche, et lieu abstrait du savoir, espace de médiation et lieu commun du discours scientifique. En insistant sur sa constitution, sur son fonctionnement, ses valeurs et les normes qui le définissent et le font perdurer, l'historiographie des sciences actuelle a voulu, en assumant un héritage sociologique composite où l'on retrouve aussi Merton, Kuhn, Durkheim et Goffman, en passant par Bourdieu ou Latour, construire un questionnaire où vient converger une multitude de pistes de recherche qui rendent visibles les conditions d'apparition des objets de la science.

Ainsi plutôt que de partir d'emblée d'une analyse institutionnelle, ou monographique des institutions savantes, ou au contraire de la reconstitution de réseaux sociaux diffus, mais prégnant (on peut songer à la thèse des *Invisible colleges*), tout un courant de l'histoire des sciences, le plus marquée par les travaux de la sociologie des sciences, a encouragé l'étude de la délocalisation des savoirs et de l'activité scientifique, qui vise tout à la fois à décentrer l'analyse en s'intéressant à des espaces quelques fois délaissés, parce que l'activité scientifique y apparaissait comme moins centrale, ou encore à questionner les logiques spatiales même du travail scientifique (d'où l'attention portée aux laboratoires). Elle autorise un déplacement en soulignant trois écarts problématiques principaux. Elle autorise en premier lieu à mieux prendre en compte les phases pré-institutionnelles, mais aussi par l'examen de collectif lâche, informel, de saisir une sociabilité plus diffuse, des configurations moins repérables par une prosopographie traditionnelle. Elle a permis en retour de ressaisir l'opération de fondation, et d'institutionnalisation, en particulier en mettant l'accent sur le rôle de l'État et des différents acteurs socio-politiques et à pointer la question des valeurs, des normes morales et du droit qui cimentent la communauté savante. En privilégiant le point de vue des acteurs, il s'agit désormais de comprendre comment pensent les institutions scientifiques. Enfin, elle a mis au jour les différentes modalités de construction et de validation des faits scientifiques, en insistant moins sur

l'originalité des projets créateurs, sur le génie des hommes de sciences que sur les négociations collectives, les médiations qui sont à l'origine de certaines ruptures épistémologiques, sur la constitution d'un nouveau régime de la preuve.

Séance du 6 décembre 1999 : « Les imprimés utilitaires »

Il faut d'emblée insister sur l'originalité de la démarche présentée ici dans la mesure où il n'existe pas d'approches d'ensemble. Si les dictionnaires d'Ancien régime ignorent encore l'adjectif utilitaire, le domaine de l'édition en revanche multiplie les livres d'usage, et revendique une finalité pratique. Trois champs sont ainsi concernés par cette explosion éditoriale : l'apprentissage et la pédagogie ; l'information et la documentation ; et le contrôle des biens et des personnes.

La première partie de la séance a été ainsi consacrée à l'exposé des enquêtes en cours qui mettent en jeu différents types d'imprimés utilitaires. Patricia Sorel a évoqué le projet européen d'analyse du *Messenger boiteux*, almanach best-sellers du XVII^e et XVIII^e siècle. Elle a rappelé les interrogations multiples qui construisent le questionnaire d'enquête, et les premiers résultats qui ont abouti à l'organisation de deux colloques internationaux. Pascal Brioiest et Luiza Dolza animateurs d'une équipe de recherche sur les livres de machine aux XVI^e siècles, ont insisté quant à eux sur les ressources de l'informatique pour construire une vaste base de donnée bibliographique sur cette question, et sur l'importance de penser la question en termes de réseaux sociaux. Jacques Bottin après avoir présenté l'étude dirigée par Pierre Jeannin et Jochen Hoock sur les manuels de marchands dont la publication du troisième volume est en voie d'achèvement, a dressé le panorama des mutations de ces ouvrages de pratiques à partir d'un corpus de manuels rouennais entre 1560 et 1676. Fait signalé, ces imprimés se caractérisent par une grande fidélité à une pratique réelle de la comptabilité marchande. Leur crédibilité sur le marché de l'imprimé éducatif tient en grande partie à cette capacité à mettre en scène des opérations, des situations et des acteurs réels. À partir d'une collection particulière, celle de l'érudit anglais Daniel Lysons (1762-1834), conservée au British Museum, Liliane Hilaire-Perez est revenu sur l'émergence des pratiques bibliophiliques autour des imprimés utilitaires. Phénomène déjà bien étudié par les spécialistes de l'almanach, ces pratiques relèvent d'une culture aristocratique, mêlant curiosité et éclectisme, et d'une culture de l'inventeur et de l'information technique. Cette collection composée de quatre volumes de 100 folios chacun, est constituée essentiellement d'annonces collées et annotées concernant les métiers les plus divers. Ces annonces témoignent d'un nouveau mode direct d'échanges entre le commerçant ou l'inventeur et le consommateur. Par l'imprimé, les inventeurs cherchaient en effet en jouant sur sa dimension publicitaire, à asseoir le régime juridique de leur invention, à défendre le système des brevets et des patents.

Revenant sur l'ensemble de la demi-journée Daniel Roche a souligné quatre interrogations transversales à ces différents champs d'enquête. Premier trait, la

production des almanachs, des livres de machines ou des annonces mettent en jeu la relation auteur-public. Quels sont les milieux véritablement mobilisés par ces livres d'usages ? Les auteurs de livres de machines longtemps tenus pour exclusivement ingénieurs, sont à identifier dans des réseaux beaucoup plus larges, parmi les professeurs de collèges, les pasteurs, ou les arithméticiens. En second lieu, le problème de la matérialité de ces imprimés retient l'attention des chercheurs, même si les protocoles d'enquête restent difficiles à mettre en œuvre. La troisième démarche saillante repose ici sur une approche des contenus de ces différents types d'imprimés. Comment passer avec un souci comparatiste de la bibliographie matérielle à une analyse des usages postulés ou réellement vécus ? La finalité pratique constitue de ce point de vue, une quatrième voie de mobilisation possible qui vise à mieux comprendre la question des publics de lecteurs et d'usagers de ces livres.

La discussion ouverte a porté principalement sur trois domaines. D'abord sur les difficultés de définition de la catégorie d'« imprimés utilitaires » souvent définie de manière tautologique et anachronique. On a ensuite souligné les limites pratiques de ces différentes enquêtes, à savoir, les problèmes de conservation des matériaux documentaires, la faiblesse des échantillons sur lesquels reposent ces analyses. Enfin, un dernier axe de discussion a concerné la question de la réception et des usages. Le débat sur la caractérisation des publics a ainsi pointé les faiblesses d'une définition du public par l'objet seul, sans attention particulière aux témoignages de lecture et d'usage, et de l'objet par le public.

Dans un second temps, les communications se sont concentrées sur la circulation des modèles et la construction des usages. Gilles Chabaud s'est attaché à l'analyse de la circulation des modèles littéraires et des usages à travers une analyse des guides de voyage. Ces livres d'usage à la définition floue offre un site d'observation privilégié pour saisir les enjeux éditoriaux du champ des imprimés utilitaires. Ils tiennent à plusieurs dimensions. En premier lieu, les définitions historiographiques et bibliographiques des guides de voyage ont eu tendance à s'inscrire à l'intérieur d'une histoire des genres littéraires et des classements bibliographiques (que l'on songe à la Bibliothèque universelle des voyages de Boucher de la Richarderie publiée entre 1806 et 1808). Or, cette définition littéraire et bibliographique néglige à la fois l'articulation de cette littérature avec une pratique du voyage dans la ville, une forte homogénéité de cette pratique au-delà de la diversité des motivations, et la liaison avec d'autres formes de mobilité. Enfin, on pourrait qualifier cette production de moyenne, moyenne par les tirages, mais moyenne aussi par les ressources littéraires utilisés (lieux communs).

Un deuxième temps fort de l'après-midi a consisté à évoquer le processus de mise en imprimé à travers les procédures administratives. Vincent Denis a présenté les premiers résultats de son enquête sur les papiers d'identité. De la fin du règne de Louis XIV jusqu'à l'époque napoléonienne, il a ainsi esquissé les mutations du passeport, du manuscrit aux papiers imprimés. L'étude des institu-

tions chargées de la production et de la fabrication des passeports a mis en évidence le passage d'un système multipolarisé à un système centralisé, mais de façon non-linéaire. Si plusieurs institutions délivrent sous Louis XV et Louis XVI des passeports, cela n'a pas empêché des tentatives de centralisations précoces en 1711, 1734, et 1744. La Révolution n'apporte pas en ce domaine de rupture décisive, même si les décrets du 31 janvier et du 28 mars 1792 établissent une formule unique pour tous les passeports du royaume. Chaque administration restent pour autant libres de ces choix de présentation, de typographie, etc. À partir de 1806, les passeports sont désormais imprimés à Paris, et en 1810, l'Imprimerie impériale obtiendra ce marché. Les modèles étudiés montrent que le passage du manuscrit à l'imprimé ne va pas de soi. Certaines villes utilisent dès la fin du XVII^e siècle des passeports imprimés. Le modèle militaire très précoce a probablement inspiré les rédacteurs de l'ordonnance de 1724 sur la mendicité. La Révolution va instaurer un signallement standardisé dans les passeports, désormais généralisés à tous les voyageurs et non plus simplement réservés aux populations « dangereuses ». Indices d'une diffusion d'un usage du passeport, la fraude et la contrefaçon viennent sanctionner très tôt cette fabrication. Là encore, la Révolution impose une définition typographique stricte, et fixe un régime éditorial calqué sur la fabrication du papier monnaie qui fixe définitivement la forme du passeport.

Prolongeant ces questionnements, Laurence Croq a proposé ensuite une réflexion sur l'usage des formulaires imprimés dans les registres d'état civil, en suivant deux interrogations. Elle s'est d'abord demandée comment entre 1730 et 1789, une dizaine d'institutions parisiennes ont pu fabriquer des formulaires imprimés d'extrait d'état civil ? Une seconde interrogation a porté sur l'évolution d'un usage de l'imprimé dans le processus de bureaucratisation, et de mise en place de procédures d'identification des parisiens. Qu'est-ce qui fait preuve pour l'identité au XVIII^e siècle ? En mobilisant à la fois les actes notariés et les dossiers de provisions d'office, il apparaît que le recours à l'imprimé reste largement facultatifs, et qu'il traduit toujours une volonté de réduction de la charge de travail, particulièrement significative dans les grandes paroisses.

Dans un troisième temps, l'étude des trajectoires éditoriales de ces imprimés a été abordée à travers l'analyse menée par Véronique Sarrazin sur *l'Almanach royal* au XVIII^e siècle. Deux mutations générales se dégagent d'une recherche de généalogie éditoriale. D'une part, la lisibilité qui devient un enjeu crucial pour la saisie de l'information par les lecteurs, amène les rédacteurs à simplifier le dispositif de mise en page (simplification des polices typographiques, aération du texte, le tableau est préféré à un mode d'exposition en colonnes, etc.). D'autre part, *l'Almanach royal* enregistre une évolution de l'information sélectionnée, du protocolaire vers l'utilitaire. Ainsi, à la présentation hiérarchique qui manifeste un désir de mise en ordre s'ajoute la multiplication d'informations annexes (adresses, modèles rédactionnels...).

Laurence Croq a clôturé le séminaire par une mise au point sur les formulaires notariaux qui servent de modèle à la rédaction des actes. Largement diffusés à l'intérieur des livres d'usage (Ferrière), ils apparaissent comme un élément d'uniformisation et d'inertie dans le maintien de formules d'invocation dans les testaments parisiens.

Trois interrogations ont structuré le débat qui s'est engagé après ces différentes interventions. La réflexion sur les guides de voyages a suscité deux types de remarques, l'une sur la réactualisation de l'information, l'autre sur le problème de l'interprétation des stéréotypes et des lieux communs. Elles reformulent la question de la définition d'une littérature moyenne en prise sur la pratique sociale du voyage.

À partir de l'exemple des passeports ou des papiers d'état civil, la problématique de la bureaucratiation et de l'usage de l'imprimé dans ce processus a été mentionnée. Le rôle joué par la mise en imprimé du passeport est révélateur de la complexité du développement d'une rationalisation administrative qui n'est pas linéaire.

Enfin, l'étude de la matérialité de ces imprimés dits utilitaires a fait jaillir la dimension instable et changeante de ces documents dans leurs formes éditoriales, comme dans la diversité des modèles repérés.

Séance du 10 janvier 2000 : « Consommations, consommateurs »

Plusieurs raisons ont présidé à l'organisation d'une telle séance. L'objet d'étude d'abord s'inscrit dans un renouvellement historiographique dont témoignent les articles récents du *Dictionnaire des Lumières* (dir. M. Delon, PUF, 1998) ou la note critique de Dominique Poulot publiée en 1997 dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. L'histoire de la consommation et du rapport entre production et commercialisation a mobilisé, il est vrai depuis une vingtaine d'années, autant les historiens français et anglo-saxons, qu'italiens, suisses ou allemands.

Coulée dans le moule d'une histoire économique quantitative, en particulier autour de la réflexion sur les prix et les salaires menée par Labrousse, cette première historiographie s'est ensuite inscrite dans une histoire large du capitalisme et de la civilisation matérielle à partir des orientations de Fernand Braudel. Enfin, l'inflexion donnée par les études anglo-saxonnes, avec la publication d'un ouvrage collectif de Plumb, McKendrick et Brewer en 1982, a privilégié la consommation et le monde des objets à partir d'un point de vue davantage anthropologique. Trois éléments ressortent de cet héritage. D'abord, une réaction contre l'aliénation par la consommation, ensuite le lien entre la proto-industrialisation et la capacité nouvelle à produire un accroissement de revenus, enfin une manière d'interroger l'articulation entre les dimensions sociales, économiques et culturelles de ce phénomène. Pour autant trois critiques peuvent être opposées à

cette historiographie : il faut s'interroger sur la portée des résultats obtenus, en particulier sur le dédain actuel sur l'approche quantifiée ; ensuite comment doit-on interpréter chronologiquement, géographiquement, le problème de la diffusion ? enfin, comment penser le rapport de la consommation naissante avec la pensée économique du XVIII^e siècle ?

La première partie du séminaire a cherché à interroger la relation entre accroissement de la consommation et accroissement des consommateurs. Audrey Provost-Rouquier analysant la production imprimée consacrée à la question du luxe au XVIII^e siècle en France et Angleterre, a souligné les modalités spécifiques selon lesquelles la consommation est formulée. Alors que l'historiographie classique voyait dans les discours sur le luxe une forme archaïque d'opposition au changement, inspirée de la morale chrétienne, une plus grande attention portée à la chronologie des différents champs polémiques a conduit à de nombreuses révisions. La polémique autour du luxe qui surgit dans les dernières décennies pré-révolutionnaires, s'accompagne en effet d'une publicisation très large, d'une banalisation du thème du luxe (roman, pièces en vers, concours académiques), qui invite embrasser selon le modèle d'analyse de l'École de Cambridge (Skinner, Pocock...), l'éventail des pôles argumentatifs qui se déploient à ce moment-là. Au-delà d'une simple dichotomie, la querelle du luxe révèle en effet aussi bien des enjeux éthiques des sociétés marchandes en pleine mutation, qu'une instrumentalisation de ce thème dans une contestation politique globale. John Styles (Victoria and Albert Museum) a proposé de rouvrir le dossier de la consommation des pauvres en Angleterre. Partant des remises en cause actuelles (MacKendrick, Medick, etc.) des schémas historiographiques traditionnels selon lesquels les couches les plus larges auraient été épargnées par les transformations de la consommation au cours du XVIII^e siècle, soit pour des raisons d'ordre économique, soit parce que se fondant sur une conception communautaire, les cultures populaires auraient manqué l'émergence de la consommation liée à l'essor d'une culture bourgeoise. À partir d'un matériau puisé dans les archives privées (registres familiaux, journaux, autobiographies), John Styles a proposé ensuite une reconstitution autour de plusieurs études de cas des rythmes, des attentes matérielles, et des gestes de consommation familiale, et pointer l'idée d'une grande diversité des pratiques d'achat.

Anne Radeff a déplacé l'interrogation sur un horizon géographique continental. En s'intéressant à travers l'analyse de la mobilité de femmes marchandes contrôlées à Bâle en 1799, sa recherche a tenté de restituer une part des circuits de circulation commerciale dans la région alpine.

Au cours de la discussion qui a suivi, les intervenants sont revenus sur deux types de questions. D'abord, sur le problème du luxe ou du petit luxe, sur les difficultés à interpréter ces pratiques de consommation. La difficulté majeure réside dans l'articulation entre des données de contraintes économiques, des modèles de comportements sociaux et des références symboliques. Dans quelle mesure s'ouvre un espace du choix ? John Styles rappelle qu'il dispose d'assez

peu de commentaires sur les consommations qu'il a pu repérer dans les livres de compte. L'apport de ces études était de poser avec force la liaison entre consommation et cycles de vie. Un second aspect du débat a concerné les diverses manières d'aborder la querelle du luxe. On voit bien comment cette notion est susceptible d'agrèger diversement des comportements et des discussions autour de la multiplication des objets de consommation. Il y a une interprétation politique de la consommation chez Rousseau, comme chez les auteurs qui ont été présentés. Si la dimension morale est souvent absente de toute une tradition de la pensée libérale, elle reste une des clefs pour saisir la mobilisation politique du thème du luxe dans les années 1780 en Angleterre, dans le contexte de la guerre contre les Américains. Elle met en jeu une inquiétude sur le dépérissement probable de l'Angleterre.

Dans un second temps, on a cherché à réfléchir sur les articulations possibles entre les objets, les moyens et les représentations liés à la consommation. Caroline Hodack a présenté les déplacements du questionnaire historiographique sur la commercialisation des loisirs depuis les premiers travaux de J.H. Plumb de 1973 jusqu'au livre de John Brewer, *The Pleasures of imagination* (1997). Dans une perspective strictement économique, il s'agissait d'abord d'étudier la commercialisation des loisirs comme une simple extension de la sphère commerciale. En second lieu, la notion de commercialisation offrait l'avantage d'unifier un champ d'analyse qui jusque-là avait privilégié la description et l'analyse des pratiques culturelles dans leur diversité (théâtre, sport...), et en même temps, elle mettait en évidence de façon transversale la tendance à la professionnalisation des différents « entrepreneurs de loisirs ». Enfin, depuis le milieu des années 1990, on assiste à un redéploiement de la recherche à partir de la notion de plaisir. Du loisir aux plaisirs, on substitue à une étude de l'économie des pratiques commerciales, des activités, des consommations culturelles, une analyse de la réception, une reconstitution de la culture de la sensibilité, des publics et de ses comportements.

Daniel Roche a ensuite proposé une lecture croisée entre l'économie de la friperie française et friperie anglaise au XVIII^e siècle en confrontant ses propres résultats d'enquête avec les travaux de Beverley Lemire, *Dress culture* (1996). Trois constats s'imposent. En premier lieu, l'importance des phénomènes de diffusion des nouveaux objets, des nouveaux textiles est analogue de part et d'autre de la Manche. En second lieu, l'interprétation de ce mouvement général met en valeur des écarts. En France, le chantier parisien a eu peu d'équivalent en province, alors que dans la perspective britannique, il n'y a jamais eu opposition entre Londres et les provinces. Enfin, on ne constate pas de différenciation entre les sources mobilisées par les deux historiographies. À partir de ces constats, trois questions ont été posées. Comment définir les moyens que le commerce de seconde main a pu donner à quantité de consommateurs d'accéder à de nouvelles consommations ? Ensuite comment s'organise et se structure ce commerce de seconde main ? Enfin, il faut déterminer le rôle de ce commerce

dans la circulation et la consommation. L'analyse a conduit à trois conclusions principales. Les seconds marchés anglais et français ont une dynamique à peu près comparable, mais l'historiographie française est en retard dans l'étude des mécanismes de ce marché. Si la friperie a accéléré la circulation des nouveaux textiles, des nouveaux besoins, on peut difficilement conclure à une homogénéité. Au-delà, il y a un échange sensible nouveau qui se crée dans cette relation. Le statut de neuf avait dans la société de la culture des apparences un statut prédominant. Le marché de seconde main crée un marché du prêt-à-porter.

Henri Lafon se plaçant résolument à l'intérieur de la fiction romanesque au XVIII^e siècle, a suggéré de nombreuses pistes de recherches sur les représentations de la consommation considérée dans le roman comme un flux de nouveautés. Quatre registre du plaisir lié aux objets se déclinent dans cette pratique imaginaire de la consommation : un plaisir de distinguer et de se distinguer, de s'évaluer ; un plaisir du dévoilement ensuite : les objets de l'intimité constituent autant de territoires narratifs (lit, clef...) ; un plaisir de l'irresponsabilité ; et enfin un plaisir de l'archaïque, du démodé, de la nostalgie.

Enfin, Audrey Provost-Rouquier a donné quelques informations sur le « Luxury Project » de l'Université de Warwick.

Sur l'ensemble de ces trois dernières interventions, Daniel Roche a rappelé qu'elles sont traversées par des thèmes communs. Comment par exemple, à travers les loisirs s'est mis en place la fonction de distinction que l'on vient de retrouver dans le problème de l'imaginaire romanesque ? Comment la littérature est-elle capable de rendre compte de la mise en spectacle des objets ? Concernant les loisirs, on doit s'interroger aussi sur leur dimension privée avant de se focaliser d'emblée sur l'espace public.

Séance du 27 février 2000 : « La police économique sous l'Ancien Régime : élaboration et usages »

La question de l'élaboration et la diffusion des normes de contrôle croise trois centres d'intérêts du séminaire. En premier lieu, elle renvoie au souci de comprendre les manières dont se construisent à travers des discours, les règles. Elle autorise ensuite à saisir les processus d'appropriation des contraintes. Enfin elle privilégie le jeu des acteurs partagés entre libertés et obligations. On retrouve ainsi dans le domaine économique des interrogations déjà entrevues dans le champ d'études de la sociabilité, en particulier le rapport à des statuts, à des lois définissant les horizons juridiques et anthropologiques des pratiques, mais entraînant aussi des modes d'appropriation, divers selon les agents. La situation de ces derniers par rapport à l'institution de contrôle ouvrent des débats (libéralisme *versus* réglementation).

L'attention portée aux acteurs dans la production des normes, des règlements, des lois qui sous l'Ancien Régime relèvent d'institutions multiples, soulèvent

une série de questions sur la conjoncture et l'accroissement de la surveillance. La réalité de cette surveillance interroge la capacité des sociétés supposées stables ou se réclamant de principes de stabilité et de l'économie morale, à accepter la novation technique et à penser la rupture intellectuelle. La répétition et l'attente de la rupture combinent la demande d'un ordre formel — à savoir des règles d'écriture — avec une demande sensible, esthétique qui est de l'ordre de la séduction.

La police économique renvoie par conséquent aussi bien au cérémonial de l'information et aux problèmes de la diffusion (lieux, moments, moyens, attentes, conservations documentaires) qu'aux relations fondamentales des populations, des sujets avec les pouvoirs. Elle mobilise à la fois les compétences politiques des acteurs que peuvent laisser entendre les contestations économiques, que la définition d'une justice économique entendue comme un corps de savoir, un respect des procédures. Dans le domaine de l'échange comme dans celui de la politique, le droit assure une fonction de médiation par rapport aux exigences externes comme par rapport à des légitimités internes. La police de l'absolutisme et la police patrimoniale s'affirme ainsi comme deux figures possibles d'une même tension liée au pouvoir entre la législation royale et le droit policier, entre le pénal et l'administratif. Cette tension impose une différenciation des mesures de contrôles, de la lettre de cachet au règlement rapide des conflits, et amène à une redistribution des délits.

Retrouver dans le domaine économique cette intervention complexe de la police nous amène à opérer trois choix. D'abord, on doit souligner la formation et l'inflexion d'une tradition qui fixe dans la lettre les termes de l'intervention policière (Traité de Delamare...). En second lieu, il convient de mesurer les mutations du langage du droit économique, les capacités de dialogue, et leurs spécificités entre les acteurs. Si le langage commun impose la constitution et l'acceptation de normes minimales, les références changent entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Après 1760, le grand débat sur les libertés économiques, puis la crise du modèle corporatiste de 1775-1776 entraînent une remise en question de l'économie politique des corps. Enfin, apprécier le rôle normatif dans la fabrication des produits, et dans la consommation (effets des lois somptuaires, ou du protectionnisme) reste un objectif central.

Une première partie de la séance s'est ainsi intéressée à saisir le jeu qui s'instaure entre la production des normes et la diversité des pratiques. Jacques Bottin en portant son attention sur les mécanismes du change entre le XVI^e et le XVII^e siècle, a pu repérer une chronologie différenciée dans la diffusion et l'unification des pratiques et dans la définition d'une norme valable pour tous. Une triangulation se fait jour en effet entre les pratiques marchandes, la législation urbaine et la formalisation des modèles et des techniques. Ces pratiques qui s'élaborent à une échelle européenne, sont d'abord le fait des États cités de la péninsule italienne, dont le modèle est représenté par la comptabilité à partie double. Les consulats vont jouer un rôle important dans l'institutionnalisation, et

la validation des pratiques dans le royaume de France par la création des juridictions consulaires. Point de rencontre entre un processus de rationalisation de l'espace juridique, et l'adaptation aux exigences des échanges internationaux, ces tribunaux apparaissent tardivement en France. La question du change met en évidence une normalisation juridique progressive de la pratique de la lettre. Du milieu du XIV^e siècle à l'ordonnance du commerce de 1673, on passe d'une législation partielle qui ne porte pas sur la rédaction de la lettre, à une réflexion globale sur les différentes procédures, mais qui n'empêche ni la continuation de pratiques situées hors normes étatiques, comme le recours au notaire, ni l'existence d'une pluralité d'usage dans le royaume. L'examen de l'intégration de ces normes permet d'ouvrir le dossier des conditions d'apprentissage et de la formation marchande et négociante. Si au XVI^e siècle, cet apprentissage est limité, et se fait encore largement par imitation de modèles de lettres imprimées. Ainsi les *Ars mercatoria* font peu de place à cette pratique. Ce n'est que progressivement, que les manuels vont intégrer des éléments sur le change, et vont entrer dans l'explication de sa technique complexe. Jacques Bottin souligne qu'il faudrait vérifier par de multiples études de cas la réception de ces livres, et l'appropriation réelle des usages. Le champ documentaire des contentieux tirés des archives des juridictions consulaires, pourrait ici livrer de précieux renseignements sur les inflexions de la pratique, et sur les conflits qu'occasionne le non-respect de la législation royale.

Philippe Minard, en se plaçant sur le terrain de la production manufacturière, a souhaité revenir sur le débat autour des normes et des contraintes économiques sous l'Ancien Régime, et en particulier sur l'interprétation libérale. L'Ancien Régime y apparaît toujours comme un univers saturé par les règlements, le marché sous contrainte. Le XVIII^e siècle est ainsi décrit comme le temps d'un combat contre le colbertisme, et le corporatisme. On projette ainsi le discours des acteurs sur leur manière de faire. Contre cette institutionnalisation perçue comme une contrainte, comme externe, deux démarches ont été tentées, l'une qui prend en compte les acteurs comme de purs calculateurs, qui insistent sur des éléments rationnels de leur comportement, l'autre conventionnaliste qui considère qu'entre normes et pratiques, il y a une part de négociation, de transactions perpétuelles, de va et vient. Philippe Minard opte ainsi pour une double révision historiographique. Il s'interroge d'abord sur la finalité des règlements en matière de fabrication manufacturière qu'il faut réinscrire dans une organisation morale et sociale fondée sur la confiance. Le respect des normes de fabrication fonctionne comme un « réducteur d'incertitudes ». On voit ainsi au cours du siècle émerger des mondes de production où se joue une économie des conventions centrée sur le question de la qualité. Dans un second point, P. Minard appelle à réinterroger l'interprétation traditionnelle des corporations, et la conception du privilège. Ce dernier loin simplement de garantir un monopole, confère à un ensemble d'interlocuteurs une capacité de négociation. Sous l'Ancien Régime, il faut un cadre pour se concerter, mais il existe une liberté de faire corps. La

réglementation, comme les structures corporatives renverraient donc à une plasticité institutionnelle.

La discussion qui s'est engagée, a souligné l'importance de la compétence des acteurs dans la diffusion et l'appropriation des normes, et a marqué les limites de notre connaissance historiographique actuelle sur la question de la réglementation.

La seconde partie du séminaire a concerné davantage les mobilités de la police économique. Vincent Milliot est ainsi intervenu sur la pratique du lieutenant de police Lenoir. Après avoir présenté l'intérêt de la source que constituent les *Mémoires* conservées à la Médiatèque d'Orléans, pour l'histoire économique, V. Milliot a montré que la conception de la police économique s'apparentait à une voie médiane entre colbertisme et libéralisme. La subversion opérée par les mesures du gouvernement Turgot est ainsi au cœur de son analyse. L'interprétation des troubles et des émeutes semble le résultat d'un mauvais gouvernement. De même que l'excès de liberté prôné par les libéraux conduit selon Lenoir à la licence. L'État doit donc être comptable d'une certaine équité. La réglementation doit reposer sur un contrôle des agents du commerce, par une organisation de la visibilité du contrôle sur la monarchie. Mais, sur le domaine des vivres et des corporations, il propose des compromis. S'il souhaite la constitution de stocks, il est hostile à la taxation des grains. La police a une fonction régulatrice. Le modèle de *Welfare town* mis en avant par Philippe Guignet se retrouve chez Lenoir.

Daniel Roche a proposé ensuite la discussion d'une thèse d'histoire du droit de la consommation sur les chalands de Toulouse¹. Malgré des réserves sur la partialité de l'approche, trois préoccupations sur la police économique ont pu être retenues. En premier lieu, cette étude donne à voir les principes de l'économie politique toulousaine à travers le discours des autorités locales qui exercent une action de contrôle. En second lieu, la police du marché est bien mis en évidence à partir de l'analyse du problème des grains au moment de la réforme de Turgot. On hésite à Toulouse entre libéralisme et réglementation. Enfin, la relation entre le vendeur et l'acheteur saisie dans la réglementation capitoulaire, se fonde sur la diffusion des principes et des règles, sur une normalisation et une surveillance de la fabrication, et sur un volet répressif. Même si l'on peut regretter un manque d'intérêt pour la production juridique de la documentation, sur la manière dont le droit s'élabore, l'étude permet d'illustrer la relation entre le local et le patrimonial. Le Capitoul a conservé ainsi une vision patrimoniale constante dans sa défense du consommateur.

Steven Kaplan a conclu la séance par une communication sur la fin et le rétablissement des corporations entre août 1776 et le milieu des années 1780.

1. Jeanne-Marie Tuffery, *Ébauche d'un droit de la consommation. La protection du chaland s sur les marchés toulousains aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, LGDJ, 1997.

Comment se recompose la structure corporative après la déréglementation imposée par Turgot ?

Séance du 15 mai 2000 : « Catégories et catégorisation sociales »

Revenir une fois encore sur la relation que les historiens entretiennent avec les catégories et les classifications sociales permet de répondre à deux incitations principales. Une première peut consister à mesurer depuis les années 1960 et 1970, permanences et mutations de la réflexion. Après la série de rencontres organisées entre 1965 et 1973, une éclipse de la question s'est fait sentir entre 1975 et 1989, date d'un colloque sur « Histoire sociale, histoire globale ? ». Pourtant, entre Labroussiens et élève de Mousnier, tous considéraient que l'histoire sociale constituait un secteur central de l'Histoire. En même temps, subsistaient des divergences dans les façons d'interpréter la société et ses fonctionnements qui entraînaient une interrogation sur les méthodes à suivre. D'un côté, les héritiers de Durkheim acceptaient la possibilité d'un usage généralisé des classifications pour repérer des zones d'homogénéité entre groupes et individus. De l'autre, existait une méfiance pour les découpages en termes de classes, groupes, le refus d'une interprétation fondée sur l'examen de la domination sociale ou des conflits sociaux. Cet affrontement des années 1960 peut se retrouver autrement dans le débat récent entre micro-storia et macro-storia. Il met en effet d'abord en évidence un décalage historiographique majeur entre la France et l'Italie réticente à l'histoire sociale quantitative. Le courant microstorien postule ensuite que le changement d'échelle permet de rompre une pesanteur de moins en moins productive, de rendre visible des aspects vécus du social inaccessibles autrement et permet surtout de mettre en valeur les relations, les interrelations à l'intérieur des ensembles sociaux.

Au-delà de ces références et de cette incitation à réfléchir historiquement à nos façons de faire de l'histoire sociale, l'ouverture de cette discussion autorise à s'interroger sur la question des représentations sociales. On peut retenir ici comme point de départ les trois traits de l'interrogation critique à laquelle Jacques Revel soumet la *Microstoria* dans la préface du *Pouvoir au village* de Giovanni Levi (Paris, 1989). Pour atteindre au général, les historiens construisent leurs objets. Cette construction entraîne des sélections, dépendante de la réalité des archives, et de leurs capacités à les maîtriser, mais aussi de la place à rendre aux présupposés qui peuvent guider nos choix de classement (cf. réflexion de Gérard Noiriel). Enfin, dans le domaine des catégorisations, la réflexion ne doit pas simplement renvoyer au seul travail de méthode ou de conceptualisation, mais doit prendre en compte les manières d'écrire, les formes de l'argumentation, les modes d'énonciation.

Cette dimension de l'écriture historique dans l'analyse pose deux problèmes aigus. D'une part, la définition problématique de l'échelle ou du cadre d'analyse selon les choix d'un cadre monographique régional ou d'un point de vue national.

Pourtant, il s'agit de comprendre l'inter-relation qui unit des ordres différents de faits. Il s'agit moins de défendre l'effet de centralité des problèmes sociaux que de voir avec d'autres domaines l'effet des classifications dans la problématique de la construction du récit historique. D'autre part, la mise en récit implique soit un respect des règles du protocole du milieu, soit une confrontation de point de vue, de registres, une remise en cause des grilles.

Dès 1967, les historiens avaient été conscients qu'il était nécessaire de prendre en compte pour comprendre le fonctionnement des sociétés dans leur histoire plusieurs types de classifications, et de les comparer, et se demander comment un groupe social avait pu acquérir le pouvoir d'exister ?

Paul-André Rosental a rappelé que cette expérience de désillusion qui a touché le quantitatif au cours des années 1980, a conduit à réfléchir à nouveau frais sur les manières de travailler, et en particulier sur les modèles statistiques employés par les historiens. Dans la période de l'après-guerre, les premières tentatives de mesure en histoire économique ou en démographie historique s'inspiraient directement des méthodes de la statistique administrative. Or, ces dernières avaient opéré un choix parmi un grand nombre de modèles de quantification. Proposant d'élargir la grille de lecture statistique des espaces sociaux urbains, et de revenir un usage critique et comparatiste présent à la fin des années 1960, P.-A. Rosental a souligné autour d'une étude de cas les enjeux et les limites des modes de classification sociale. La trajectoire sociale des habitants d'une rue — Waquez-Lalo — à Loos dans le Nord de la France au XIX^e siècle sert ici de terrain d'expérimentation d'une analyse des réseaux sociaux². À partir d'une série de tests, il est en effet possible de mettre à l'épreuve les différentes opérations de classement (méthode « durkheimienne », et modèle configurationnel de la *micro-storia* sont ici examinés), et de montrer le déplacement des interrogations des catégories pensées universellement à la primauté du lien social comme fondement d'une définition de la société. Car derrière des modèles statistiques ou des représentations graphiques en apparence transparentes, se dissimulent des postures idéologiques très fortes sur ce qui constitue l'espace social. Ainsi, par exemple, la projection graphique des analyses factorielles semble avoir un coût heuristique moindre que la mise au point d'une matrice graphique qui peut donner à voir la complexité des liens qui jouent à l'intérieur du réseau sans réduire l'ensemble des variables à quelques coordonnées.

Prolongeant cette réflexion sur le terrain de l'histoire rurale, Gérard Béaur est revenu sur le débat sur l'usage des catégories sociales et des grandes entités³. Il a rappelé que non seulement la définition des groupes sociaux se heurte à des difficultés matérielles et théoriques, mais que la pertinence même des découpages

2. On retrouvera le détail de cette analyse dans P.-A. Rosental, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *Enquête*, 1996, n° 4, p. 123-143.

3. Voir en particulier sur cette question, G. Béaur, « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1999, t. 106, n° 1, p. 159-176.

possibles est vigoureusement contestée. Après avoir examiné en quoi la constitution et l'utilisation des catégories sociales pour penser et comprendre la monde rural apparaissent aujourd'hui difficiles, voire interdites, G. Béaur souligne la nécessité de cette démarche. Il montre en effet qu'il est difficile de renoncer à structurer le social, même s'il convient de garder en permanence le caractère construit, donc en partie arbitraire, des groupes formés par les historiens. L'invitation à passer à un modèle configurationnel, à retrouver l'organisation du social à partir des liens multiples entre les acteurs sociaux, offre certes la possibilité de raisonner sur des groupes sociaux créés ex post, et non hermétiques, mais n'épuise pas forcément la question de la classification. G. Béaur souhaite donc une explicitation des constructions historiques empiriques.

À la suite de ces communications, la discussion a porté sur trois points principaux. En premier lieu, le problème des échelles d'analyse, et la difficulté de penser l'espace social entre le local et le macro-social a été évoqué. Comment passer de l'étude de réseaux sociaux infimes à une interrogation sur la société ? Faut-il procéder par un emboîtement de ces espaces sociaux ? Enfin, comment situer les phénomènes d'agrégation socio-politiques par rapport à cette physionomie sociale ? Pour P.-A. Rosental, il faut postuler qu'il peut exister des stratifications sociales locales, et non universelles.

Une seconde série de questions ont relevé le défi posé aux historiens en matières d'approche documentaire. La critique de la source déclarative pour reconstituer des catégories et des liens sociaux qui avait déjà été formulée dans les *Annales HSS* concernant les travaux de A. Blum et de M. Gribaudi a ainsi resurgi. G. Béaur comme P.-A. Rosental ont souligné avec force l'idée des contraintes et des limites des sources.

Enfin, les instruments d'analyse ont concentré la discussion autour à la fois des représentations graphiques utilisées par la sociologie des réseaux américaines qui offre des réponses techniques à l'appauvrissement de la représentation bi-dimensionnelle, et des choix méthodologiques adoptés dans ces analyses de trajectoires (coupes transversales à un instant t, ou inscription de la durée dans une matrice).

La seconde partie du séminaire coordonnée par Robert Descimon et Christophe Blanquie a donné lieu à des travaux pratiques de classements à partir de deux échantillons d'une quarantaine de fiches nominatives réparties entre le milieu du XVII^e et le XVIII^e siècles à Paris. Il s'agissait d'appréhender la diversité des formes de catégorisation, et de montrer le répertoire des catégories utilisées pour qualifier ces deux séries d'individus.

S. Van Damme ATER : ARTICLES ET TRAVAUX

1. *Articles*

1. « Les livres du P. Claude-François Ménestrier (1631-1705) et leur cheminement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 42-1, janvier-mars 1995, p. 5-45.

2. « La sociabilité intellectuelle. Les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses 1997. Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université de Paris I*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 123-132.

3. « Enseignants et société (XIII^e-XIX^e siècle). Problèmes posés par la construction des identités professionnelles », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 71, 1998, p. 5-12.

4. « Devenir enseignant de collège au XVII^e siècle. Itinéraires et expériences de formation des professeurs et régents jésuites de la province de Lyon », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 71, 1998, p. 37-54.

5. « Un écrivain jésuite et ses patrons au XVII^e siècle : le Père Claude-François Ménestrier », in *Mécènes et collectionneurs. Lyon et le Midi*, sous la direction de J.-R. Gaborit, Paris, Édition du CTHS 1999, p. 47-62.

6. « Le collège, la cité et les livres : stratégies éducatives jésuites et culture imprimée à Lyon (1640-1730) », *Littératures classiques*, n° 30, automne 1999, p. 169-184.

7. « Écriture, institution et société. Le travail littéraire dans la Compagnie de Jésus en France (1620-1720) », *Revue de Synthèse*, 4^e série, n°s 2-3, avril-septembre 1999, « Les jésuites dans le monde moderne. Nouvelles approches », p. 261-285.

8. « Autour du collège de la Trinité de Lyon : la formation d'un lieu de sociabilité culturelle dans une ville d'Ancien Régime », *Histoire de l'éducation*, numéro à paraître en 2001 sur l'établissement scolaire dirigé par Marie-Madeleine Compère et Philippe Savoie.

9. « La circulation culturelle des savoirs historiques à l'époque de Racine historiographe », dans les actes du colloque « Racine et l'Histoire », dans le cadre du Tricentenaire Jean Racine, à Londres, 23-24 avril 1999, organisé par les universités de Londres et d'Oxford, à paraître en 2001.

10. « Entre espace civique et vocation universelle : les formes de publication de l'action par la Compagnie de Jésus à Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *La publication*, enquête collective du GRHIL, sous la direction de C. Jouhaud et A. Viala, à paraître en 2001.

2. *Comptes rendus de lecture*

— Compte-rendu de la thèse de Jean-Marie Le Gall, *La réforme des réguliers et l'idée de réforme dans le Bassin parisien, 1450-1560*, soutenue le 21 décembre

1996, *Revue d'histoire de l'Église de France*, janvier-juin 1997, tome 83, p. 308-310.

— Compte-rendu du livre d'Ann Blair, *The Theater of Nature. Jean Bodin and renaissance science*, Princeton, Princeton University Press, 1997, à paraître dans *Annales. Histoire et sciences sociales*.

— Compte-rendu de lecture du livre de Jacques Bésineau, *Au Japon avec Joao Rodrigues, 1580-1620*, Paris-Lisbonne, 1998, dans *Revue Historique*.

— Compte-rendu de lecture de *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, sous la direction de Daniel Roche, Paris, Fayard, 2000, dans *La Quinzaine littéraire*, septembre 2000.

COMMUNICATIONS ORALES ET PARTICIPATION À DES TRAVAUX COLLECTIFS

Communications

1. Communication au colloque sur « Mécènes et collectionneurs », Nice, 26-31 octobre 1996, dans le cadre de la séance consacrée au mécénat des ordres religieux.

2. Communication faite au séminaire de Madame Nicole Lemaître (Paris I) consacré à « Enseignants et enseignements à l'époque moderne », le 3 mars 1997, à l'Université de Paris I. Mon intervention portait sur « La formation intellectuelle des professeurs de la province jésuite de Lyon, 1630-1730 ».

3. Co-organisation avec J.-L. Chappey d'une séance trans-périodique de l'École doctorale de Paris I, le 23 mars 1997, portant sur « Questions posées à la sociabilité des intellectuels ».

4. Communication au colloque organisé par l'université de Paris III et l'EHESS, « De l'utilité sociale de la littérature : lire, écrire, instruire en France à l'époque moderne », 10-11 octobre 1997, dans le cadre de la séance sur les modèles pédagogiques.

5. Communication faite le 28 avril 1998 au séminaire du Groupe interdisciplinaire Histoire et Littérature (GRIHL) dirigé par Messieurs Christian Jouhaud (CNRS) et Alain Viala (Paris III-Oxford), portant sur « Les politiques de publication de la Compagnie de Jésus en France au XVII^e siècle : publicité ou apostolat ? ».

6. Communication faite le 6 mai 1998 au séminaire de Monsieur Pierre-François Moreau au Centre d'études en rhétorique, en philosophie et en histoire des idées (CERPHI) de l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud sur le thème : « Sources et tendances de la recherche sur l'histoire intellectuelle de La Compagnie de Jésus ».

7. Conception et coordination d'un dossier comportant six articles sur le thème « Enseignants et société : statut social et identité professionnelle, XIII^e-XIX^e ».

siècles », publié par la revue *Les cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, en octobre 1998.

8. Participation à l'École d'automne de l'EHESS, séance du 29 octobre dans le cadre de la journée sur « Construction des identités : les perspectives littéraires », communication commune avec Christian Jouhaud (CNRS), sur « Auteurs et communautés ».

9. Intervention au séminaire d'histoire du livre scientifique dirigé par Laurent Pinon (ENS) à l'École pratique des Hautes études, sur « Les livres de philosophie dans les collèges jésuites au XVII^e siècle », 16 mars 1999.

10. Communication au colloque « Racine et l'Histoire », dans le cadre du tricentenaire Jean Racine, organisé à Londres les 23-24 avril 1999, par les Universités de Londres et d'Oxford. Intitulé : « Les champs du savoir historique à l'époque de Racine historiographe ».

11. Communication à Paris I, Institut d'Histoire de la Révolution Française, au séminaire de Monsieur Bernard Gainot sur les réseaux politiques révolutionnaires, le 14 mai 1999. Intitulé : « Les réseaux catholiques de l'Ancien Régime à la Révolution : autour de travaux récents ».

12. Communication à l'ENS Fontenay-Saint-Cloud par le Centre d'Études et de Recherche sur la Philosophie et l'Histoire des idées, dans le cadre d'un stage de formation doctorale pour les doctorants de philosophie, du 4-9 juillet 1999. Intitulé : « De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle : problématiques et questions de méthode ».

13. Communication au Collège de France, au séminaire de Monsieur Daniel Roche, le 22 novembre 1999, avec François Regourd (Université de Nanterre) : « Autour du lieu scientifique : examen des usages historiographiques de la notion de sociabilité en histoire des sciences », séance organisée sur la sociabilité.

14. Communication au séminaire sur l'histoire du livre de l'ENSSIB (Lyon), le 18 février 2000 : « Les stratégies de publication par l'écrit de la Compagnie de Jésus à Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles ».

15. Communication à l'EHESS, au séminaire de P.-A. Fabre et A. Romano sur les tendances actuelles de l'historiographie de la Compagnie de Jésus, le 16 mai 2000 : « La constitution d'un espace littéraire jésuite entre champ apostolique et champ littéraire ».

16. Discutant au colloque d'Amiens de Science politique, le 12 et 13 octobre 2000 : « Historicité de l'action, séance sur "De l'action à la pluralité des logiques historiques" ».

17. Communication en anglais au colloque sur « The Jesuits. Cultures, sciences, and the arts, 1540-1773 », organisée par John O'Malley (SJ) et la Compagnie de Jésus, au Boston College (EU), du 27 mai au 2 juin 2002.

Participation à des enquêtes collectives

— Participation à l'enquête du CNRS dirigée par Monsieur Dominique Julia (Centre de Recherches historiques — EHESS) sur « Les élèves de l'École normale de l'an III ». Réalisation du dépouillement du fonds des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

— Participation au travail d'édition entrepris sous la direction de Monsieur le Professeur Roche, sur les mémoires du libraire Hardy, à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS).